Vidéo

Creo[law]zation: Making justice at Swedish Saint Barthélemy

THOMASSON, FREDRIK (1965-....) Schœlcher 2014

Résumé

Les systèmes judiciaires des colonies des Caraïbes diffèrent sensiblement des pratiques judiciaires dans les métropoles et cela, dès la première période de la colonisation. Progressivement, ils ont accentué leur différence et la législation locale est devenue plus importante avec le temps. Il convient de se demander si le concept de créolisation peut être utile pour comprendre le développement juridique et l'évolution des pratiques judiciaires dans les Caraïbes coloniales.

Informations

Extrait:	46E COLLOQUE DE L'ASSOCIATION DES HISTORIENS DE LA CARAÏBE, DU 11 AU 15 MAI 2014
Edition:	Association des historiens de la Caraïbe. Colloque (46 ; 2014 ; Martinique),Schœlcher,13mai2014
Langues:	Anglais
Provenances:	Université des Antilles et de la Guyane
Type de contenu - document:	Vidéo - Colloque & conférence
Base:	Bibliothèque numérique Manioc
Audience:	Public universitaire
Format:	video/mp4

Mots clés

SYSTÈME JUDICIAIRE

LÉGISLATION

CARAÏBE

INSTITUTIONS ET POUVOIRS

DROIT

COLONISATION

CRÉOLISATION

WEST INDIES

19E SIÈCLE 18E SIÈCLE

Conditions d'utilisation

CC-BY-NC-ND - Attribution - Pas d'utilisation commerciale - Pas de modification

Citer ce document

Thomasson Fredrik, "Creo[law]zation: Making justice at Swedish Saint Barthélemy", 2014. Extrait de: *46e colloque de l'Association des historiens de la Caraïbe, du 11 au 15 mai 2014*, Colloque & conférence, Association des historiens de la Caraïbe. Colloque (46 ; 2014 ; Martinique), Schœlcher, 13 mai 2014. Bibliothèque numérique Manioc consulté le 31 octobre 2026. Lien: HTTP://WWW.MANIOC.ORG/FICHIERS/V14329.

© Manioc 2022 - Tous droits réservés